

En parlant de Grandpoint, je ne saurois faire une action toute pleine de generosité, & y fit Monsieur Vaillant, medecin et antiquaire du Roy, à la compagnie duquel j'étois. Nous allions de Syryne à Constantinople sur une Saïque (sic) Turque, nostre Vaissseau s'arresta pour décharger quelques marchandises à Grand-point que les Turcs appellent Bouïouc Tche-Smeqa (sic), ou Bouïouc Kupri.

Et durant quelques heures que le Vaissseau y resta, ledit Sieur Vaillant mit pied à terre pour tâcher à son ordinaire d'y découvrir quelques antiquitez.

En passant par une place publique il y trouva un jeune Venitien que l'on avoit pris et enchaîné comme une proie publique il y trouva un jeune Venitien que l'on avoit pris et enchaîné comme un esclave fugitif, afin qu'istant détenus là pendant quelque jour, son maître, s'il en avoit un, eût le loisir de le reclamer, ou que s'il n'en avoit point, ceux qui l'avoient arrêté en pensant tirer quelque argent en le vendant à quelqu'un.

Ce Venitien estoit justement ce que l'on soupçonnait de luy, il avoit été fait esclave pendant la guerre de Candie, et vendu au Turc de la campagne chez lequel il n'estoit point, comme il nous le dit dans la suite, trop maltraité, mais nonobstant la douceur de son patron, le desir naturel d'estre en liberté et desir en retourner dans son pays, luy avoit fait chercher tout les moyens imaginables de s'enfuir.

Il n'en avoit point trouvé le plus favorable que l'occasion qui se presentoit d'un nouveau Bailli ou Ambassadeur de Venise, qu'il avoit appris estre en chemin pour venir à Constantinople. La chose réussit à son souhait; son maître qui ne se défroit plus de luy, parce qu'il luy tenoit quoit beaucoup d'affection, et qu'il y avoit déjà quelque amitié qu'il estoit à son service, l'envoya porter une lettre à Andrinople dont il estoit éloigné de deux journées.

Le Venitien charge de la lettre de son maître alla bien à Andrinople, toutefois mais au lieu de luy en rapporter la réponse, il prit le chemin

G. Grelot:
Relation Nouvelle
d'un Voyage de
Constantinople
Paris 1680.
p. 59 - 61

de Constantinople, marchant plus de nuit que de jour par des routes écartées pour n'être pas découvert; mais il put cependant se cacher, qu'il fut bientôt arrêté. C'est la coutume en Turquie d'arrêter souvent un esclave fugitif une personne que l'on trouve marcher seul à la campagne, ou bien arriver dans un village sans aucune compagnie, et de ne la point laisser aller sielle ne montrer une lettre de son maître qu'il envoie, ou qui lui a donné une carte de liberté; le Venitien ne put montrer les premières, puisqu'il n'en avoit point, et qu'il est extrêmement difficile et dangereux en Turquie d'en contrefaire cette sorte. On le prit donc à l'ordinaire, on le mit à la chaîne dans une place publique où il resta trois jours entiers, bien qu'il dit qu'il appartenait à un marchand Venitien qu'il envoyoit à son Ambassadeur porter des lettres qu'il avoit supposées.

Ce malheureux dans cet état se trouvoit extrêmement en peine, il crainoit ou que son maître venant à le reclamer ne lui fût subi le châtiment ordinaire aux esclaves fugitifs, savoir de cinq cent coup de bâton sous la plante des pieds, et essuyer ville autre peine qu'on laisse à la disposition d'un maître irrité, ou bien qu'on ne le revendît à quelqu'autre patron qu'auquel l'avoit par traité si doucement que ceuluy qu'il venoit de quitter

Le bonheur de cet infortuné fut l'arrivée de Monsieur Vaillant. Aussi-tost qu'il l'apprit il se jeta à ses pieds, le supplia en Italien de le vouloir retirer du risque qu'il courroit d'être vendu de nouveau, ou rencontré de son maître, qu'on lui octroieroit la liberté, et qu'on le laisseroit aller avec lui s'il voulloit bien le demander, comme étant aux du maître, dont il avoit supposé le nom, et payer la somme qu'on exigeoit de lui pour l'avoir détenu.

Monsieur Vaillant demanda le Venitien, paya sa rançon, l'amena à Constantinople où il lui donna généreusement la liberté toute entière.